



**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
9 NOVEMBRE 2020**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 02/09/2020, sous la présidence de Mme Sylvie COMUZZI, Maire d'Izernore

<b>Etaient présents :</b>	<b>M. Raymond JOYARD - Mme Christianne MAURON - Mme Françoise DESMIDT-Mme Juliette AUGERT - M. Pascal CURTET - M. Luc ALLEGRETTI - Mme Edda GRASSET - Mme Isabelle GREGIS - M. Christophe PERROUSSET - M. Jean-Marie PONCET - Mme Pascale GOUILLOUX - M. Hervé GARBE - Mme Maguy EMPEREUR - Mme Mathilde FAVRE - Mme Claire ZARA-MARMETH - M. Louison DONIER</b>
<b>Excusés :</b>	<b>M. Michel MOINE - M. Xavier BOSSAN</b>
<b>Pouvoirs :</b>	<b>M. Michel MOINE à M. Raymond JOYARD M. Xavier BOSSAN à M. Pascal CURTET</b>
<b>Secrétaire de séance :</b>	<b>M. Jean-Marie PONCET</b>

Ouverture de la séance : 19h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 septembre 2020 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

**DECISIONS SIGNEES du Maire**

DECISION 2020-192-089 : signée le 29/09/2020 avec DIFCO d'un montant de 2.995,00 € HT soit 3.594,00 € TTC pour l'acquisition d'une autolaveuse pour l'entretien de l'école

DECISION 2020-192-091 : signée le 22/09/2020 pour la désignation du jury de concours concernant la maîtrise d'œuvre pour la construction du centre équestre.

DECISION 2020-192-092 : signée le 25/09/2020 avec APAVE d'un montant de 6.873,50 € HT soit 8.248,20 € TTC pour l'attribution du lot 1 : contrôle technique pour la construction du centre équestre

DECISION 2020-192-093 : signée le 25/09/2020 avec APAVE d'un montant de 6.604,00 € HT soit 7.924,80 € TTC pour l'attribution du lot 2 : mission CSPS (Coordination Sécurité de Protection Santé) pour la construction du centre équestre

DECISION 2020-192-094 : signée le 18/09/2020 avec DIFCO d'un montant de 1.086,56 € HT soit 1.303,87 € TTC pour l'achat de produits d'entretien pour le gymnase et la salle des fêtes

DECISION 2020-192-095 : signée le 18/09/2020 avec DIFCO d'un montant de 96.08 € HT soit 115.30 € TTC pour l'achat de produits d'entretien pour la mairie

DECISION 2020-192-096 : signée le 28/09/2020 avec ETS MORAND d'un montant de 597.56 € HT soit 717.07 € TTC pour le remplacement de pièces BSO (embouts de lames) + sangles nécessaires à la remise en état des stores école

DECISION 2020-192-097 : signée le 28/09/2020 avec ETS MORAND d'un montant de 1.785,38 € HT soit 2.142,46 € TTC pour le démontage de pièces BSO pour remplacement coulisses + remplacement moteur sur autre BSO, nécessaire à la remise en état des stores des Grillons

DECISION 2020-192-098 : signée le 29/09/2020 avec LES PORTES DE L'HISTOIRE d'un montant de 251.18 € HT soit 265.00 € TTC pour 1 journée visite-spectacle au musée le 13/10/2020

DECISION 2020-192-099 : signée le 01/10/2020 avec ETS DOLIOT d'un montant de 575.00 € HT soit 690.00 € TTC pour le changement d'une lampe (avec nacelle) à l'ensemble sportif (stade de foot)

DECISION 2020-192-100 : signée le 01/10/2020 avec Carrière POCCACHARD d'un montant de 138.00 € HT soit 165.60 € TTC pour l'achat de sable 0/2 pour le boulodrome

DECISION 2020-192-101 : signée le 06/10/2020 avec ETS CARRIER d'un montant de 1.542,40 € HT soit 1.850,88 € TTC pour la démolition d'un mur du manège du cercle hippique et remplacement par une plaque polycarbonate

DECISION 2020-192-102 : signée le 05/10/2020 avec EDITIONS PROST d'un montant de 120.00 € HT soit 126.60 € TTC pour l'achat de 60 livres « à la découverte de ta commune » pour l'école

DECISION 2020-192-103 : signée le 06/10/2020 avec PHM PHILIPPE MORISSE d'un montant de 194,40 € HT soit 233,28 € TTC pour l'achat de 24 doses de peinture de traçage pour les terrains de foot

DECISION 2020-192-104 : signée le 08/10/2020 avec SEDI d'un montant de 241.50 € HT soit 289.80 € TTC pour l'achat de mâts et de pavillons pour le pavoisement de la façade de la mairie

DECISION 2020-192-105 : signée le 13/10/2020 avec ETS DOLIOT d'un montant de 1.460,00 € HT soit 1.752,00 € TTC pour le changement de 12 globes en globes LED pour les blocs sanitaires des GRILLONS

DECISION 2020-192-106 : signée le 13/10/2020 avec ETS GONCET d'un montant de 484.50 € HT soit 581.40 € TTC pour le remplacement de pièces de la chaudière de la bibliothèque

DECISION 2020-192-107 : signée le 13/10/2020 avec AME BUREAUTIQUE d'un montant de 292.43 € HT soit 350.92 € TTC pour l'achat de fournitures de bureau pour la mairie

DECISION 2020-192-108 : signée le 13/10/2020 avec DACD d'un montant de 992.50 € HT soit 1.191,00 € TTC pour l'achat de 250 litres de virucide VIRUBACT ULTRA

DECISION 2020-192-109 : signée le 13/10/2020 avec LA POSTE Philamairie d'un montant de 39.96 € HT soit 47.95 € TTC pour l'achat de feuillets pour les registres d'état-civil